



CH-3003 Berne SG-DETEC

Aux destinataires selon la liste de distribution

Berne, le 18 juin 2012

Modification de l'ordonnance sur la protection de l'air en ce qui concerne la combustion du bois: audition

Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Conseiller d'Etat,
Madame, Monsieur,

L'initiative parlementaire von Siebenthal «Combustion du bois non traité. Effets positifs pour l'environnement» (10.500) demande que les bases légales pertinentes soient adaptées de manière à ce qu'il soit possible de brûler plus facilement du bois non traité afin de l'utiliser davantage à l'échelle locale dans de petites installations de combustion. Les deux commissions consultatives chargées de donner leur avis sur l'initiative parlementaire, la CEATE-CN et la CEATE-CE, avaient décidé d'y donner suite. Il a toutefois été constaté qu'une mise en œuvre de l'initiative parlementaire dans la loi sur la protection de l'environnement ne serait pas judicieuse, étant donné qu'il s'agit d'une question de détail concernant le domaine de la protection de l'air, et que le niveau de réglementation approprié était celui de l'ordonnance (OPair). Aussi l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a-t-il été chargé d'élaborer une proposition de mise en œuvre dans l'OPair.

Nous vous soumettons en annexe le projet de modification d'ordonnance pour avis. Nous vous saurions gré de nous faire parvenir vos remarques d'ici au **31 août 2012**. Vous pouvez obtenir des exemplaires supplémentaires de la documentation relative à l'audition auprès de l'Office fédéral de l'environnement (tél. 031 322 93 12; fax 031 324 01 37) ou sur le site Internet de l'OFEV sous www.admin.ch > Documentation > Législation > Consultations et auditions > Procédures de consultation et d'audition en cours.

Nous vous prions d'adresser votre prise de position à l'**Office fédéral de l'environnement, Division Protection de l'air et RNI, 3003 Berne**.

En vous remerciant de votre participation, nous vous présentons, Madame la Conseillère d'Etat, Monsieur le Conseiller d'Etat, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Annexes:

- Liste des destinataires de l'audition
- Projet de modification d'ordonnance
- Rapport explicatif